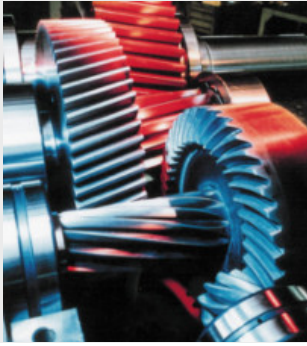


## 3D Heat Mix 2.9% H2



*La solution Air Liquide pour la fabrication additive*

### Applications

Mélange Ar/H2 utilisé pour le frittage dans des fours de fabrication additive

### Type de transport

#### Gaz comprimé

Désignation officielle de transport : Gaz Comprimé, N.S.A. (Argon, Hydrogène)  
 N° ONU : 1956  
 ADR/RID : Classe 2  
 Code de classification 1A



### Fiches de Données de Sécurité

Gaz comprimé : N° 30015L21

Lien : <http://www.quickfds.com/fds/3146754-68529-02671-016753>

### Données physiques

Densité relative :  
 Densité relative, gaz : Plus lourd que l'air  
 Couleur : incolore  
 Odeur : inodore  
 N° CAS : Ar: 7440-37-1; H2: 1333-74-0

### Caractéristiques

**Identification des dangers :** Asphyxie dans des concentrations élevées

**Domaine d'inflammabilité :** ininflammable

**Protection personnelle :** assurer une ventilation appropriée



### Equipement bouteilles

**Raccord du robinet :**

AFNOR C (21,7 x 1,814 SI - à droite mâle)

**Couleur de l'ogive :**

vert clair (RAL 6018)



### Spécifications du produit

Composants			Impuretés (ppm v/v)		Mode d'approvisionnement	Taille d'emballage	Pression	Capacité (m <sup>3</sup> )	Référence produit
H <sub>2</sub>	2,9 %	±0,3 %	O <sub>2</sub> + H <sub>2</sub> O	≤ 10	Bouteille	50L SMARTOP	200 bar	10,57 m <sup>3</sup>	I3254L50S2A001
Ar	Gaz de fond: Q.S		Total impuretés	≤ 20 *					

### Information supplémentaire

\* base d'analyses AL.

## Dispositions spécifiques

AIR LIQUIDE décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou aux conséquences de l'utilisation des informations contenues dans cette fiche produit comme par exemple l'adéquation du produit à un usage ou un objectif particulier. L'utilisateur de ce document doit s'assurer qu'il dispose de la version la plus récente. AIR LIQUIDE se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier totalement ou partiellement les informations contenues dans ce document. Toute copie ou reproduction partielle ou totale du présent document est strictement interdite sans autorisation préalable écrite de AIR LIQUIDE.